

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION D'UN MAGASIN LIDL A DRUSENHEIM

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41.a	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus : le projet prévoit un nombre maximum de places de stationnement de 112

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société LIDL projette la construction d'un magasin à Drusenheim.

La surface totale du terrain concernée est de 10 954 m² et la surface de plancher du projet est de 1 921 m² environ.

Le terrain est en partie occupé par un garage automobile : environ 1 500 m² aménagés (voiries et constructions) au Sud Est du terrain.

Le projet nécessitera une première phase de déconstruction des bâtiments existants sur le site.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer un nouveau magasin de vente de la société LIDL à Drusenheim

Le projet permettra d'aménager un établissement moderne, accessible et répondant aux exigences en matière de performances énergétiques et de développement durable. Il permettra d'améliorer considérablement l'accueil de la clientèle ainsi que les conditions de travail du personnel.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux, d'une durée de 8 à 10 mois, prévoit :

- La déconstruction des bâtiments existants,
- Les travaux de terrassement et le déploiement des réseaux.
- La création du bâtiment LIDL en mur préfabriqués à isolation intégrée, avec charpente bois et toiture en complexe bac acier – isolation thermique – membrane d'étanchéité – panneaux photovoltaïques, la pose d'un bardage en Alucobond et d'une vitrine toute hauteur pour apport de lumière naturelle.
- Les corps d'états secondaires et aménagements intérieurs, dont éclairage 100% leds et régulation thermique réversible.
- La réalisation des parkings drainants en pavés gazon perméables, des voiries en enrobés et de 4302 m² d'espaces verts, dont 19 arbres.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le futur magasin fonctionnera comme tous les établissements de vente de la société LIDL :

- il accueillera les clients du lundi au samedi, aux horaires habituels de d'ouverture (8h30 à 20h),
- les clients et le personnel du magasin stationneront sur les places situées au Sud Ouest et au Sud Est du bâtiment,
- les camions approvisionnant le magasin se positionneront au niveau du quai de chargement situé à l'extrémité Nord du bâtiment. Il est prévu une livraison par jour.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande de Permis de Construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de terrain	1,095 ha
Surface de plancher	1 921 m ²
Nombre de places de stationnement	112 unités

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LIDL
3 Route de Herrlisheim
67410 Drusenheim

Coordonnées géographiques¹

Long. 07° 56' 27" 01 Lat. 48° 45' 14" 06

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie Nord des terrains du projet de la société LIDL, proches du cours de la Moder, est située dans le périmètre de la ZNIEFF de type II 420030289 "Ried Nord". Cette partie du terrain sera conservée dans son état naturel, elle correspond à la Ripisylve de la Moder. Voir annexes volontaires
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) du Bas Rhin approuvé par arrêté préfectoral en date du 12 février 2015 La route départementale D468 traversant Drusenheim et desservant le site du projet LIDL n'est pas recensé dans les cartes de bruit stratégiques 2017.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DRUSENHEIM est situé dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Moder et de la Zinsel du nord, prescrit et en cours d'élaboration. L'extrémité Nord des terrains est concerné par le risque d'inondation. Cette partie du terrain sera conservée dans son état naturel (sans construction, ni aménagement) elle correspond à la Ripisylve de la Moder. Voir annexes volontaires.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexes volontaires
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante au sein d'une zone d'activité, sur des terrains partiellement déjà occupés par un garage automobile. Le site Natura 2000 le plus proche est situé à environ 1 km à l'Est. Voir annexes volontaires
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux décaissés dans le cadre de l'aménagement seront réemployés sur site comme remblais et pour l'aménagement des espaces verts
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les apports de matériaux extérieurs ne visent pas à remblayer le terrain dans le cadre d'un déficit de matériaux, mais sont nécessaires pour assurer les caractéristiques mécaniques relatives aux couches de formes pour les voiries et les bâtiments
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La partie Nord du terrain sera conservée dans son état naturel, elle correspond à la Ripisylve de la Moder.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Partie Sud : le site est partiellement occupé par un garage automobile. Partie centrale : le terrain est à usage agricole (voir prises de vue en annexe).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extrémité Nord des terrains est situé en zone inondable d'après le Porter à Connaissance du PPRI de la Moder et de la Zinsel du Nord. Cette partie du terrain sera conservée dans son état naturel (sans construction, ni aménagement) elle correspond à la Ripisylve de la Moder. Les surfaces concernées sont uniquement composées d'espaces verts.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Véhicules légers des clients et du personnel 120 places de stationnement) Poids lourds pour l'approvisionnement du magasin (estimé 1 PL/j au maximum)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage minimum de sécurité sera assuré sur le site la nuit. Cet éclairage sera limité au minimum nécessaire (façades et voiries).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'établissement engendrera le rejet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'eaux usées de nature sanitaire et domestique (WC, douches, éviers) qui rejoindront le réseau d'assainissement public. - d'eaux pluviales. Ces eaux seront rejetées vers le réseau séparatif public de collecte des eaux pluviales, après traitement par passage au travers d'un déboureur-séparateur d'hydrocarbures. <p>L'établissement n'induera aucun rejet d'eaux usées industrielles.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation du site engendrera principalement la production de déchets d'emballages (cartons, plastiques). Ces déchets seront évacués par le poids lourd qui procèdera à la livraison des marchandises et revalorisés depuis l'entrepôt LIDL d'Entzheim.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement : - exploité par un garage automobile en partie Sud, - exploité en agriculture en partie centrale, - composé de la rypisilve de la Moder sur une bordure étroite à son extrémité Nord : cette partie ne sera pas impactée par l'aménagement du site, elle sera préservée. L'emprise de la rypisilve sera clairement et physiquement délimitée sur le terrain afin d'assurer son maintien.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'établissement LIDL de Drusenheim, la partie Nord du terrain sera conservée dans son état naturel (sans construction, ni aménagement), permettant de préserver la Ripisylve de la Moder.

Les réseaux de collecte des eaux pluviales seront conçus de manière à :

- favoriser l'infiltration pour les surfaces présentant peu de risque de pollution,
- traiter les eaux pluviales non infiltrées avant leur rejet,
- gérer le débit de rejet des eaux pluviales non infiltrées,
- permettre le stockage sur site sans incident le volume d'eau d'une pluie de fréquence de retour décennale.

La performance énergétique des bâtiment constitue une préoccupation majeure de la société LIDL. Le bâtiment sera conçu de manière à limiter au maximum les consommations énergétiques.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de la société LIDL à DRUSENHEIM ne justifie pas d'être soumis à évaluation environnementale :

- il s'implante au sein d'une zone d'activité existante,
- il prend en compte les enjeux environnementaux locaux (préservation de la ripisylve de la Moder : mesure d'évitement),
- les terrains concernés sont déjà bâtis et exploités par d'autres enseignes commerciales,
- l'activité engendre peu d'émissions vers les différents compartiments de l'environnement (eau, air, sol),
- la conception du projet et du bâtiment est basée sur un objectif de performance énergétique et de respect de l'environnement

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1. Carte des zones Natura 2000 les plus proches 2. Carte des ZNIEFF 3. Cartes des périmètres de protection des captages d'eau potables les plus proches 4. Carte des zones à dominante humide 5. Extrait du Porter A Connaissance concernant le PPRI de la Moder à Drusenheim 6. Vue aérienne des terrains actuels avec périmètre du projet LIDL 7. Perspective du projet 8. Mesure d'évitement : identification de la bande à préserver (ripisylve de la Moder)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ENTZHEIM

le, 09/10/2018

Signature

